



# LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »  
Louis Veuillot

## Omnia instaurare in Christo

De saint Jean le contemplatif, on dit qu'il avait un regard d'aigle, embrassant d'un seul coup d'œil le mystère divin incarné dans le temps ; d'où le symbole de l'aigle prenant son envol pour représenter cet évangéliste, d'où aussi le fait qu'il soit le seul auteur du Nouveau Testament à avoir rédigé un livre prophétique, l'Apocalypse.

A sa manière, saint Pie X, dont nous célébrons le centenaire de la mort, fut notre saint Jean des temps modernes. A lui aussi, il fut donné de voir d'un seul regard le mystère divin tel qu'incarné en notre siècle ; d'un seul regard : tout à la fois pourfendeur du mal moderne, mais aussi prédicateur du salutaire remède.

Ses détracteurs lui reprochèrent suffisamment ses dénonciations implacables et ô combien précises du mystère d'iniquité à l'œuvre, que ce soit le laïcisme hors de l'Église ou le modernisme en son sein. Pourtant, reconnaîtra Pie XII, « c'est là un service d'une extrême charité rendue par un saint à toute l'humanité ». Son intransigeance suite à la séparation de l'Église et de l'État français sauva notre catholicité, et sa si parfaite stigmatisation du modernisme fit perdre, de leur propre aveu, cinquante ans aux ennemis de l'Église.

Dénoncer l'erreur ne servirait de rien sans promouvoir le remède bienfaisant. Aux yeux de saint Pie X, celui-ci tenait tout entier en quelques mots, qu'il prit pour devise : *Omnia*

*instaurare in Christo*, tout placer sous le règne rédempteur de Notre Seigneur Jésus-Christ. Devant un monde épris d'indépendance, il n'eut d'autre soin que de tout remettre sous le doux joug du divin rédempteur. Il voulut que celui-ci régnât dès le plus jeune âge dans l'âme des enfants, et permit donc la communion précoce. Il voulut que chacun se donnât toujours plus au divin maître, d'où son décret sur la communion fréquente.

Plus que l'individu, c'est la société humaine elle-même que saint Pie X entendait placer sous le règne bienfaisant de Notre Seigneur Jésus-Christ. Refuser le primat de Dieu sur la société revenait à diviniser l'homme et le peuple, ce qui ne peut mener la cité qu'à la ruine tout entière. Aussi condamna-t-il le Sillon, précisément parce que celui-ci voulait combattre les excès du capitalisme sans recourir pour autant au règne de Notre-Seigneur. Tentative vouée à l'échec, ainsi que notre monde présent ne le dit que trop. Et saint Pie X de rappeler aux disciples de Marc Sangnier cette vérité si évidente à l'âme profondément catholique : « On ne bâtira pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société, si l'Église n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique ».

Un siècle a passé, le mal hélas n'a pas changé. Le remède reste donc d'une actualité brûlante : permettre aux âmes de se transformer par le règne de la grâce en elles ; faire en sorte que ce levain divin envahisse la vie de famille elle-même, pour la plus grande paix de ses membres. Il reviendra alors à ces familles renouvelées, aussi chrétiennes que rayonnantes, d'être le ferment de la cité tant désirée, celle qui, reconnaissant le Christ, pourra à nouveau bénéficier de tous ses bienfaits et de la seule paix digne de ce nom.

Abbé P. de LA ROCQUE

### Page 1 Editorial

M. l'abbé P. de La Rocque

### Page 2 Saint Pie X, un équilibre artistique

par M. l'abbé G. Billecocq

### Page 6 Les enfants ? Mais c'est sérieux !

par M. l'abbé J.-P. Boubée

### Page 8 Saint Pie X le Grand

par M. l'abbé F.-M. Chautard

### Page 12 Mgr Ducaud-Bourget, trente ans après...

par Michel Fromentoux

### Page 13 Consécration de la FSSPX au Christ Roi

### Page 15 Un mythe fondateur : le citoyen

par M. l'abbé Ph. Bourrat

### Page 16 Activités — Annonces

# Saint Pie X, un équilibre artistique\*

— Abbé Gabriel Billecocq —

**F**e veux que mon peuple prie sur de la beauté. N'est-ce pas cette simple phrase qui récapitule toute la réforme de saint Pie X en matière de musique ?

Mais si la restauration de la musique sacrée n'est qu'un aspect de l'œuvre immense accomplie par le dernier pape canonisé, il n'en reste pas moins qu'à elle seule cette réforme laisse apparaître toute la sainteté du pape.

## Un artiste

Le Signor Pasquale Monico, tailleur à Riese, n'est pas prêt d'oublier ce client particulier que fut Giuseppe Sarto. En repos pour quelques jours dans son village natal sur ordre de son curé – il était alors vicaire à Tombolo – le jeune prêtre avait eu l'obligation de se faire tailler une nouvelle soutane pour remplacer celle qu'il portait et qui était bien rapiécée. Mais on connaît la bourse de l'abbé Sarto : les écus n'y restent pas plus longtemps que quelques heures. Si bien que lorsqu'il se présente devant son ami tailleur pour prendre sa soutane, il est contraint d'avouer qu'il n'a pas le sou. Qu'à cela

ne tienne ! Il entonne un Credo qu'il chante jusqu'au bout. Charmé par sa belle voix de ténor, le commerçant prend ces quelques notes pour espèces... sonnantes !

Ce talent pour la musique, Giuseppe Sarto l'a travaillé particulièrement lors de son séminaire de Padoue et a su le mettre au service de Dieu comme toute sa personne. On sait que s'il aimait le



chant, il jouait aussi de l'orgue (notamment la fameuse marche de Radetzky de Strauss qu'il aimait tant). Curé à Salzano, il remet à neuf les grandes

orgues, prend lui-même en main la chorale et s'efforce de lui apprendre le grégorien.

Nommé ensuite directeur spirituel du séminaire de Trévise, il ne voit aucune contradiction, bien au contraire, entre la formation spirituelle des séminaristes et l'apprentissage du chant grégorien.

Enfin, évêque de Mantoue, cardinal patriarche de Venise, puis pape il usera de son autorité pour réformer en profondeur la musique sacrée. A Mantoue, il se réserve l'enseignement du solfège et de la musique. Une nuit, vers trois heures du matin, le secrétaire voyant encore de la lumière dans le bureau de Mgr Sarto va s'enquérir de l'évêque. Il le trouve affairé à recopier une partition de musique : « Jeune homme, lui déclare l'évêque, apprends que la musique d'Église est une grande chose :

assez importante pour qu'un évêque s'en occupe et même sacrifie pour elle quelques heures de sommeil. »

A Venise, il voit Lorenzo Perosi presque tous les jours, s'entretient de musique avec lui et va jusqu'à composer en sa compagnie. « Tous les hommes ont droit à la beauté à cause de la force qu'elle infuse à ceux qui la contemplant et du bonheur dont elle les comble. » Ainsi pensait le Patriarche de Venise de la musique.

## Un intellectuel

Il serait vain et injurieux de croire que les réformes en matière de chant n'étaient qu'un caprice de saint Pie X qui voulait imposer son goût personnel et sa forme de sensibilité.

\* Les anecdotes sont tirées des *Fioretti de saint Pie X* par Michel Fontbel, Tequi 1957 ou 1961.

Cette dernière est toujours guidée par la raison chez ce saint pape, et c'est en contemplant ce qu'est le beau que saint Pie X envisage sa réforme musicale.

Contrairement à ce que l'on veut faire croire aujourd'hui, l'art n'est pas une simple expression du « moi ». L'art est avant tout expression du vrai et du bien. C'est sur ces principes généraux que toute la restauration de la musique sacrée est fondée.



Les armes de saint Pie X

La liturgie a pour fin première la gloire de Dieu. Ensuite et par conséquent elle est ordonnée à l'édification et à la sanctification des fidèles. Ainsi la musique sacrée doit-elle d'abord être au service de Dieu : elle doit donc être sainte et universelle.

C'est pour cette raison que le chant grégorien est le chant propre de l'Église. Il est d'ailleurs remarquable de constater que saint Pie X en fait une partie intégrante de la liturgie. En aucun autre domaine artistique l'Église n'a revendiqué une forme d'art. L'art roman par exemple est tout aussi ordonné à la gloire de Dieu que peut l'être le gothique, le rococo ou autre encore. Jamais l'Église dans son histoire ne s'est approprié une forme de sculpture ou de peinture. En revanche, en musique, le grégorien est « le chant propre de l'Église » selon les mots même de saint Pie X. Ainsi, celui qui renierait ce chant ou lui en préférerait un autre dans les cérémonies religieuses et liturgiques, s'écarterait à coup sûr de la vie même de l'Église.

Pour le pape, le chant grégorien est à ce point le chant sacré que toute musique religieuse ne se définit que par

NOËL À SAINT-NICOLAS

## NOËL À SAINT-NICOLAS

### Mercredi 24 décembre

de 9 h 00 à 24 h 00 : Confessions (plusieurs prêtres sont à votre disposition)

17 h 45 1<sup>res</sup> vêpres de Noël

Pas de messe à 18 h 30

20 h 15 Office des Matines

22 h 45 Veillée de Noël

24 h 00 Messe solennelle de minuit

### Jeudi 25 décembre

8 h 00 Messe basse

9 h 00 Messe chantée en grégorien

10 h 30 Grand-messe solennelle

12 h 15 Messe lue avec orgue

16 h 00 Concert spirituel d'orgue donné par la titulaire, Mme Grall-Menet

17 h 00 Vêpres solennelles

18 h 30 Messe lue avec orgue

NOËL À SAINT-NICOLAS

rapport à lui : une musique est plus ou moins conforme à l'esprit de l'Église dans la mesure où elle est plus ou moins conforme au chant grégorien.

Qu'on ne s'étonne pas d'un tel honneur donné au grégorien. Il a avec lui la plus grande antiquité. On ne lui connaît point d'auteur et certains affirment même qu'il serait inspiré du Saint-Esprit. De ce fait il manifeste mieux la transcendance de Dieu. Plus l'homme s'efface de sa composition artistique, plus Dieu en sera loué. Il est étonnant de constater que les œuvres artistiques les plus imposantes (telles les cathédrales) n'ont pas de nom qui leur soit attaché à proprement parler. Il est tout aussi curieux de constater que l'art s'est dévoyé à mesure que l'homme s'est de plus en plus imposé à son œuvre. Du reste, l'intervention de saint Pie X en matière de musique veut mettre fin à la présence grandissante dans les cérémonies de tout ce qui se rapproche de l'opéra où l'exécutant est trop mis en valeur. Bannir ce qui met l'homme en relief pour laisser toute la place à Dieu.

Le chant grégorien porte en lui-même des lignes mélodiques qui sont d'une pureté et d'une richesse inégalables. L'harmonie s'y trouve très discrètement logée, délicate et suave, et ne prenant en aucun cas le dessus sur la mélodie, laissant à cette dernière le

## Le pardon des injures

La charité d'un Sarto ne connaît d'autre critère que celui du malheur. Un anticlérical de la ville, Alcibiade Moneta, écrit et diffuse un libelle anonyme, rempli de venimeuses insinuations contre l'évêque. Le nom de l'auteur est découvert.

Peu de temps après, par un retour imprévu de la fortune, le calomniateur tombe dans la pire misère. Ses créanciers l'accusent de banqueroute frauduleuse. Mgr Sarto sait que le commerçant n'a pas contrevenu aux règles de la probité professionnelle. Il fait appeler une dame d'œuvres : « Vous voyez, lui dit-il, après l'avoir mise au courant de l'affaire, c'est un malheureux ; on ne peut le nommer autrement. Allez trouver sa femme et portez-lui cette somme d'argent. Surtout, ne dites pas que c'est moi qui vous envoie. Si on insiste par trop, vous pourrez dire que la personne qui a réuni cette somme d'argent est la Dame la plus miséricordieuse de toutes : la Vierge du Perpétuel Secours. »

Comme François d'Assise, Giuseppe Sarto estime que « ce n'est pas être complètement bon, que de ne l'être pas avec ceux qui vous font souffrir »

Michel Fontbel, *Fioretti de saint Pie X*, éd Paulines, Paris, p. 94.

soin d'exprimer le plus rationnellement possible le texte inspiré qu'elle chante. Le rythme lui-même, pourtant bien présent, est d'une très grande discrétion, donnant à la mélodie son style souple, aérien et angélique et permet ainsi à l'âme d'accéder à l'intemporalité et à la transcendance divine.

Ainsi ce chant est très parfait, et c'est peut-être la raison pour laquelle il rebute tant les âmes trop sensibles qui n'ont plus l'habitude de dominer la matière. En ce sens il requiert une véritable ascèse de la part de ceux qui l'exécutent. C'est un chant sacré ; c'est pourquoi, il ne peut être exécuté que par des âmes religieuses. Dans cette mesure-là, il sanctifie les âmes en les élevant au-dessus de la contingence. Le chant grégorien ne permet pas la prière. Il est prière.

C'est sur ces bases très solides que le saint pape entreprend sa réforme. Tout doit être saint parce Dieu est saint.

### Un chef

C'est alors à cet instant de la réforme qu'apparaît le chef dans toute sa splendeur. Si l'on dit avec raison que saint Pie X savait ce qu'il voulait et n'était pas prêt de céder aux pressions extérieures, il serait faux d'en déduire qu'il agissait par autoritarisme. Sa réforme musicale (l'un de ses premiers documents, le Motu proprio du 22 novembre 1903) est une manifestation très heureuse de l'exercice équilibré du pouvoir.

Après avoir défini les principes



inébranlables de la musique sacrée, le pape entend les faire passer dans la vie de l'Église. C'est alors qu'il s'entoure de collaborateurs compétents, en l'occurrence les bénédictins de l'abbaye de

Solesmes, à qui il délègue et confie le travail. Désormais il est impossible de parler de chant grégorien sans évoquer ces moines dont le travail de paléographie (sur les manuscrits) fut incompa-

### Conférences du lundi DE L'INSTITUT UNIVERSI- TAIRE SAINT-PIE X

Lundi 15 décembre 2014 à 19h30

#### *Le cardinal Pie et le Christ Roi*

par Gérard BEDEL

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS  
(métro: Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)

Entrée: 7 € (étudiants: 3,50 €)

### *La sainteté d'un pape*

« Monseigneur Baudrillart, membre de l'Académie française et recteur de l'Institut catholique de Paris, dans un article de la Revue pratique d'apologétique du 1<sup>er</sup> septembre 1914, s'exprimait en ces termes sur Sa Sainteté Pie X :

'Son regard, sa parole, son être tout entier exprimaient trois choses : La bonté, la fermeté, la foi. La bonté, c'était l'homme ; la fermeté, c'était le chef ; la foi, c'était le chrétien, le prêtre, le pontife et, pour tout dire, l'homme de Dieu' ».

Merry Del Val, *Pie X, impressions et souvenirs*,  
Saint-Augustin Saint-Maurice, 1951, p. 46.

rable. Le pape supervise alors le travail, encourage les bénédictins, les appuie de son autorité, ordonne une édition typique (*Motu proprio* du 25 avril 1904 et lettre du 24 juin 1905), diffuse dans toute la chrétienté la réforme bénédictine (décrets de la SC des Rites du 7 août 1907 et du 8 avril 1908), s'enquiert de son application, rectifie les déviations, précise certains points. En février 1910, on trouve par exemple une lettre à Mgr Haberl, prélat à Ratisbonne, sur le rythme du chant grégorien. En juillet 1912, une lettre au cardinal Dubois précise quelle doit être la prononciation du latin et redit le souci du pape pour le chant sacré.

Chef de toute la chrétienté, il montrera l'exemple en redonnant aux cérémonies papales tout leur faste dans les limites de son *Motu proprio* du 22 novembre 1903. Pour ce faire, il fait venir Lorenzo Perosi et lui confie le soin de s'occuper du chant.

## Un saint

L'un des aspects qui peut le mieux définir la sainteté, c'est l'équilibre. Si saint Pie X a remis de l'ordre dans la musique sacrée, sa réforme est un chef d'œuvre d'équilibre.

Alors qu'il n'était que vicaire dans ses premières années de sacerdoce, on rapporte ces quelques phrases d'une conversation qu'il eut avec son curé tendrement aimé. « Plus que ceux qui ne cherchent pas Dieu, il faut redouter ceux qui ne le trouvent que pour le défi-



Sur son lit de mort

gurer. » « Le malheureux (prêtre), il ne sait donc pas ce qu'est le Christ. Pour Lui rien n'est trop beau. Plus la maison de Dieu est belle, plus on l'aime. » On constate par là le souci d'équilibre chez ce jeune prêtre. La vérité sur terre n'est pas sèche : elle s'incarne et se matérialise dans l'art et touche ainsi jusqu'aux profondeurs les plus intimes du cœur humain. Loin du jansénisme desséchant ou de l'ascétisme déséquilibré et méprisant, la réforme de Pie X est une riche harmonie des capacités de la nature humaine.

C'est sur cet équilibre humain entre sensibilité et rationalité que se développe cet autre équilibre bien plus délicat entre la nature et la grâce. A l'encontre d'une part d'un naturalisme encore d'actualité au début du siècle et d'autre part d'un surnaturalisme dévoyé et pourtant bien présent encore de nos jours, le pape rétablit l'harmonieuse union qui doit exister entre la nature humaine faite d'os et de chair et la grâce qui tout en ne détruisant pas cette même nature humaine, l'assume bien au contraire dans sa totalité et la fait pénétrer dans l'intimité divine. N'est-ce pas là toute la richesse et la plénitude de la musique sacrée ? Vraiment saint Pie X manifeste tout l'équilibre de sa sainteté personnelle.

## Conclusion

« Je veux que mon peuple prie sur de la beauté. » La réforme de la musique sacrée entreprise par le saint pape n'est pas autre chose que la mise en application de son programme : tout restaurer dans le Christ. « Rien donc ne doit se présenter dans le temple qui suscite un motif raisonnable de dégoût ou de scandale. » Autrement « notre hommage au Très-Haut, au lieu de monter en odeur de suavité, remet au contraire dans la main du Seigneur les fouets avec lesquels autrefois le divin Rédempteur chassa du Temple ses indignes profanateurs ». (*Motu proprio* du 22 novembre 1903)

Il apparaît donc assez clairement que l'œuvre de saint Pie X en matière de musique révèle non seulement le désir d'honorer Dieu dignement, d'enrichir l'Église, de donner aux âmes le meilleur de l'art sacré, mais qu'elle est

## Humilité

« Ubi humilitas ibi majestas, la dignité est fille de l'humilité. A mon avis, la vérité de cette parole de saint Augustin aura trouvé une parfaite confirmation en la personne de Pie X.

Le trait de caractère le plus personnel du Saint-Père était bien, je crois, cette humilité profonde et authentique, sans affectation. Chez lui, cette vertu semblait une seconde nature. Il n'est pas question, cela va sans dire, de cette humilité superficielle, timide et souvent fausse qui est l'expression d'un caractère faible ou parfois simplement une forme de l'amour-propre, qui cache un désir de louanges ou une crainte de la critique ».

Merry Del Val, *Pie X, impressions et souvenirs*, Saint-Augustin Saint-Maurice, 1951, p. 95.

aussi l'indice très certain d'un équilibre intérieur, fruit d'une sainteté personnelle d'un haut degré, alliée à la prudence d'un chef digne de ce nom. ✨

## HORAIRE DES MESSES

### Dimanche

- 8 h 00 : Messe lue
- 9 h 00 : Messe chantée grégorienne
- 10 h 30 : Grand-messe paroissiale
- 12 h 15 : Messe lue avec orgue
- 16 h 30 : Chapelet
- 17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.
- 18 h 30 : Messe lue avec orgue

### En semaine

- Messe basse
- à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30
- La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

# Les enfants ? Mais c'est sérieux !

— Abbé Jean-Pierre Boubée —

**S'**il est bien un devoir que saint Pie X a pris avec beaucoup de sérieux, c'est celui de préparer la jeunesse pour lui transmettre le flambeau.

Il n'est pas de domaine qui ait échappé à son impulsion paternelle.

## La foi au cœur des préoccupations

Évêque de Mantoue, dès son arrivée, il exhortait les prêtres à enseigner le catéchisme, et ne supportait aucune négligence de leur part. À cette époque, il n'envisageait pas qu'il existât une négligence de la part des parents, aussi est-ce du côté du clergé qu'il insista pour l'instruction paroissiale systématique.

En 1894, lors d'un congrès sur le sujet, à Plaisance, il commença à émettre le souhait de voir un catéchisme unifié pour l'Italie. À ses yeux, « beaucoup de catéchismes manquaient non seulement de la forme, mais aussi de l'exactitude dogmatique ». Il est fidèle à la méthode des questions-réponses qui joignent la clarté à l'effort de mémoire.

Parvenu au souverain pontificat, il gardera cette préoccupation : « Dès le début de notre pontificat, Nous Nous sommes occupé avec le plus grand soin de l'instruction religieuse du peuple chrétien, et en particulier des enfants, persuadé qu'une grande partie des maux

qui affligent l'Église proviennent de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. »

En 1905, il publia une encyclique sur le sujet : *Acerbo nimis*. Dans le même élan, il promulgua pour le diocèse de Rome un « Abrégé de Doctrine chrétienne ». Il en fera une forme plus courte en 1912. Ce catéchisme fut traduit dans de très nombreuses langues.

« Faire le catéchisme, écrira-t-il, c'est instruire dans la foi et la morale de Jésus-Christ ; c'est donner aux enfants de Dieu la conscience de leur propre origine, de leur dignité, de leur destinée et de leurs propres devoirs. C'est déposer et développer dans leur intelligence les principes et les motifs de la religion, de la vertu et de la sainteté sur la terre, et par conséquent de la félicité dans le ciel. » (Conseil en tête de ce catéchisme)

## Le rôle des parents

« Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs fils ; ils doivent de même en être les premiers et les principaux catéchistes... il leur incombe de faire apprendre par cœur en famille les choses principales de la foi, en commençant par les premières prières ; ils doivent ensuite les faire répéter tous les jours. »

## L'école totalement chrétienne

Le saint pape, comme tout éducateur de bon sens, sait qu'on construit sur du sable la personnalité d'un enfant si l'ensemble de l'enseignement n'est pas en harmonie avec la foi et la saine philosophie. On trouve sa volonté expresse dans le Code de Droit canon ; on sait qu'il fut l'artisan de la profonde remise en ordre de ce trésor des lois de l'Église, même si la mort le surprit avant la promulgation.

Le code ne laissait pas d'ambiguïté sur le péché dont se chargent les parents qui croient qu'on peut impunément instiller du venin dans l'esprit de leurs enfants en parallèle avec la foi.

(Can. 1374) « Les enfants catholiques ne doivent pas fréquenter les écoles acatholiques, neutres ou mixtes, c'est-à-dire ouvertes aussi à des acatholiques... »

Il ne suffit pas d'une pauvre heure de catéchisme hebdomadaire paroissial et de quelques discussions familiales pour réparer l'imprégnation profonde du scientisme mathématiforme, du naturalisme, de l'irreligiosité : un enfant y applique son intelligence et ses efforts des heures durant dans le but d'obtenir les notes qu'il espère. Ce même code précise sans laisser d'espace au libre choix, que les dispenses relèvent uniquement de l'évêque !

(Can. 1372) § 1) « Tous les fidèles doivent être élevés dès leur enfance de telle sorte que non seulement rien ne leur soit livré qui soit contraire à la religion catholique et à l'honnêteté des mœurs, mais que leur formation morale et religieuse occupe la place principale. »

Il dénonçait avec lucidité « cette école qui, par une souveraine injustice, s'intitule école neutre ou laïque — a fortiori de nos jours où elle se pare du titre d'enseignement catholique officiel — n'étant pas autre chose, en réalité que le règne tyrannique et tout puissant d'une secte occulte. » (Encyclique *Editæ sæpe* – 1910) En s'insurgeant contre les lois scélérates de la France, il s'adresse aux cardinaux, le 18 mars 1904 : « Il se rencontrera des enfants sans nombre, élevés contrairement à la volonté de leurs parents sans foi et sans morale chrétienne, à l'immense dommage des âmes. » Peut-être même aurait-il été atterré de s'apercevoir qu'un siècle et demi de cet esprit délétère a réussi à persuader l'immense majorité des parents qu'on peut se contenter de cet enseignement pervers pour l'intelligence et la morale, car ils s'auto-persuadent qu'ils sont capables de « veiller ».

## Le souci d'une formation aboutie

Un regard rapide sur les documents

Église Saint-Nicolas du Chardonnet  
23, rue des Bernardins – 75005 Paris  
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 01 43 25 14 26  
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr  
www.saintnicolasduchardonnet.fr  
Directeur de la publication :  
Abbé Patrick de La Rocque  
Composition : www.actuance.eu  
Impr. Moutot – 92100 Montrouge  
ISSN 2256-8492 – Tirage : 1600 ex.  
CPPAP N° 0316G87731

de saint Pie X témoigne de son zèle ardent pour la diffusion de la vie intellectuelle, bien au-delà du simple apprentissage du catéchisme ou de la prédication populaire et morale. Il intervient de multiples fois en faveur d'une science vraie, qu'elle soit physique, médicale, historique, exégétique... Il rappelle que « la science ne saurait nuire à la foi »<sup>1</sup>. Mais par-dessus tout, il ne veut pas que règne une fausse philosophie, issue des l'esprit des Lumières. Il s'explique :

« Quant aux conclusions de la philosophie nouvelle et aux dispositions du droit nouveau, qui éloignent les esprits des préceptes de la loi éternelle, il doit les rejeter et les condamner... mais ce n'est pas là s'opposer au progrès de l'humanité, c'est empêcher celle-ci de se précipiter dans l'abîme »<sup>2</sup>. Il s'atta-

chera de toute son ardeur à soutenir le renouveau thomiste lancé par son prédécesseur Léon XIII.

Citons, pour mémoire, le motu proprio *Doctoris angelici* du 24 juin 1914 :

- « Doivent être saintement et inviolablement gardés les principes de la philosophie posés par Thomas d'Aquin, grâce auxquels tout ensemble :
  - est procurée des choses créées une science qui s'accorde pleinement avec la foi ;
  - toutes les erreurs de tous les temps se trouvent réfutées (...) ».

Dans le Motu proprio *Sacrorum antistitum*, instituant les précautions à prendre contre le modernisme, il précise : « que les professeurs sachent bien que s'écarter de saint Thomas, surtout dans les questions métaphysiques, ne

va pas sans détriment grave ».

Est-il besoin de rappeler le nombre important de fois où il encouragea et soutint les œuvres universitaires catholiques, en particulier l'Institut Catholique de Paris.

## La prédominance de la grâce

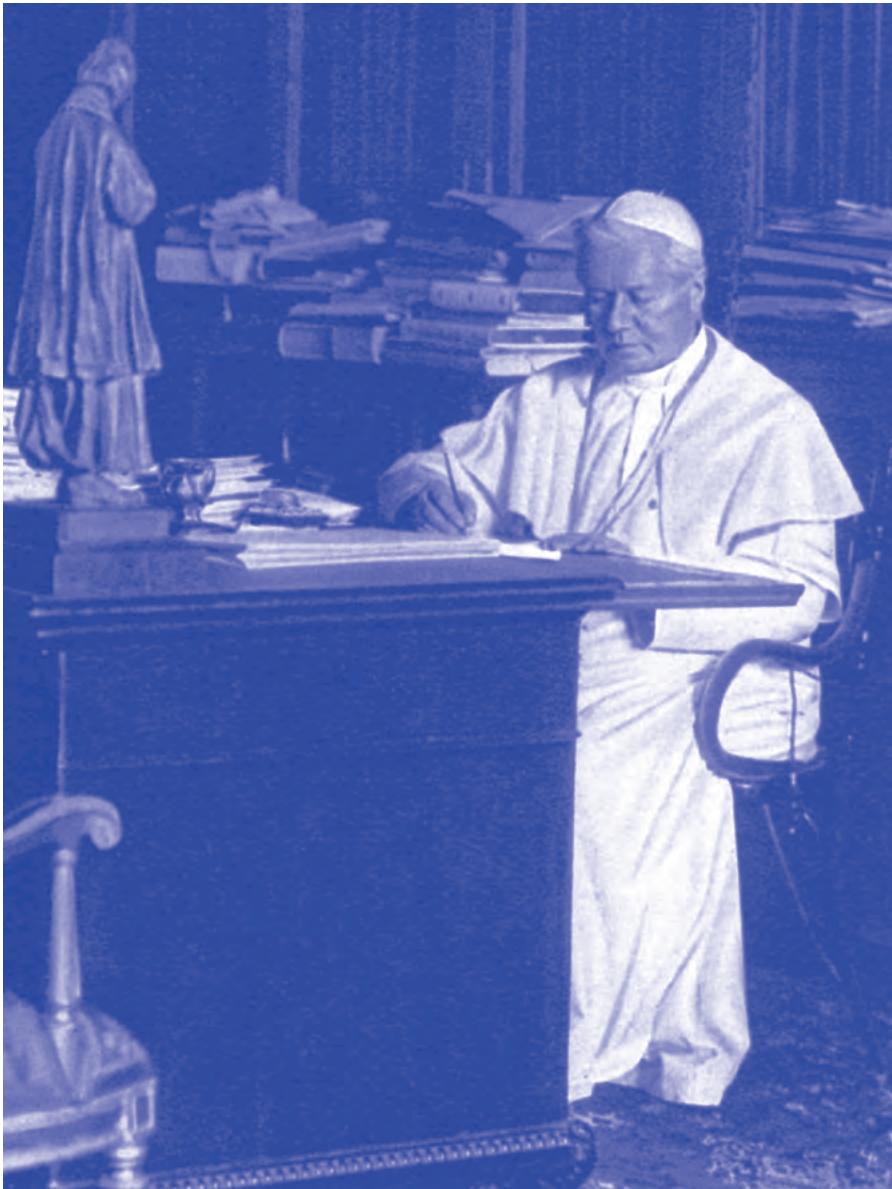
Le génie catholique de saint Pie X culmine lorsque franchissant l'inertie de siècles de froideur, il permet officiellement et définitivement aux enfants d'accéder à la communion dès l'âge de raison, par son décret *Quam singulari*, du 8 août 1910. « Laissez venir à moi les petits enfants, ne les en empêchez pas (Mc X 13) ». Il s'appuie sur l'Écriture, mais aussi sur les habitudes antiques de l'Église.

« Il ressort que l'âge de discrétion pour la Communion est celui auquel l'enfant sait distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel, et peut ainsi s'approcher avec dévotion de l'autel. Ce n'est donc pas une connaissance parfaite des choses de la foi qui est requise, puisqu'une connaissance élémentaire, c'est-à-dire une certaine connaissance suffit. Ce n'est pas, non plus, le plein usage de la raison qui est requis, puisqu'un commencement d'usage de la raison, c'est-à-dire un certain usage de la raison, suffit.

En conséquence, remettre la communion à plus tard, et fixer pour sa réception un âge plus mûr est une coutume tout à fait blâmable et maintes fois condamnée par le Saint-Siège. »

Il le fait « afin que les enfants s'approchent de Jésus-Christ dès leur jeune âge, vivent de sa vie et y trouvent protection contre les dangers de corruption ». Il prévoit que remettre les âmes enfantines dans leur fraîcheur sous la mouvance de Jésus-Eucharistie, avec les dispositions nécessaires, c'est multiplier les saints parmi les enfants.

Tel nous apparaît saint Pie X, un pape soucieux de l'éducation catholique et achevée des enfants de l'Église. Un siècle après sa naissance au ciel, saint Pie X reste un modèle et une lumière pour notre temps. ✠



1. Alloc consis. 9 nov 1903

2. Alloc consis. 9 nov 1903.

# Saint Pie X le Grand

— Abbé François-Marie Chautard —

Un regard même rapide sur les œuvres principales du pontificat de saint Pie X laisse songeur devant l'ampleur de la tâche accomplie.

Saint Pie X fit preuve dans les onze années de son pontificat d'une activité réformatrice prodigieuse. Aucun aspect ou presque de la vie de l'Église ne fut oublié : réforme de la Curie, codification du droit canonique, réforme du bréviaire, réforme de la discipline eucharistique, réforme de la musique sacrée, réforme du catéchisme, réforme de la politique du Saint-Siège, tant au point de vue de la question italienne que de la politique étrangère. Tout cela n'est cependant pas l'œuvre d'un jour.

## Une préparation providentielle

Les hagiographes de saint Pie X se plaisent à mentionner le rythme de neuf années qui ponctue son ministère : neuf ans vicaire à Tombolo, neuf ans curé à Salzano, neuf ans chanoine, directeur de séminaire et chancelier à Trévise, neuf ans évêque de Mantoue, neuf ans patriarche de Venise.

Au-delà de la constance numérique, il faut remarquer la variété de l'expérience accumulée : vicaire de campagne, curé d'une paroisse, chanoine d'une ville relativement importante, directeur de séminaire, chancelier de l'évêque, évêque d'un petit diocèse, patriarche d'un des plus prestigieux archidiocèses d'Italie.

En arrivant au souverain pontificat, saint Pie X ne connaît sans

doute pas les arcanes de la diplomatie vaticane, mais il possède une connaissance de la vie de l'Église hors du commun, et son activité de pape, sa sûreté de vue et sa fermeté de décision s'enracineront aussi dans cette expérience exceptionnelle.

L'ombre du catéchiste qu'il fut ne plane-t-elle pas au-dessus de l'auteur du premier catéchisme d'un pape ? Les souvenirs du chef de chœur des séminaristes quand il était directeur de séminaire n'ont-ils pas rythmé les pages de son *motu proprio* sur le chant grégorien ? Sa direction spirituelle auprès des séminaristes n'a-t-elle pas inspiré les pages si belles et si profondes de son exhortation au clergé *Hærent animo* ? Son expérience d'évêque et de patriarche aux prises avec les difficultés canoniques ne sont-elles pour rien dans la refonte du droit canonique ?

De toute évidence, le pontificat si fructueux du pape Pie X fut préparé de longue date par la Providence, preuve nouvelle des soins attentifs que l'Esprit Saint porte à son Église.

## Les réformes du « curé de paroisse »

Qu'il fut un prêtre chargé d'âmes, cela apparaît d'emblée dans plusieurs mesures concrètes de son pontificat. Le 15 avril 1905, saint Pie X publie *Acerbo nimis*, une encyclique sur l'enseignement de la doctrine chrétienne. Sept ans plus tard, en octobre 1912, paraît le *Catechismo della dottrina cristiana*.

Ce soin de la sanctification des âmes apparaît évidemment dans la réforme de la discipline eucharistique dont les célèbres décrets sur la communion fréquente, la communion précoce, paraissent respec-

tivement en décembre 1905 et en août 1910. Il fallait un saint pour opérer ce changement. Joseph Sarto fut ce saint qui rendit à l'enfance l'accès à Notre-Seigneur et rappela aux chrétiens l'adage oublié de saint Ambroise : « Si c'est le pain quotidien, pourquoi ne le mangerions-nous qu'une seule fois par an, comme les Orientaux ? Ô chrétien, reçois chaque jour ce qui doit être pour toi l'aliment de chaque jour »<sup>1</sup>.

## Les réformes de l'évêque

Père de ses prêtres, le pape saint Pie X eut à cœur la sanctification de son clergé. En témoigne sa magnifique exhortation au clergé *Hærent animo*. En témoigne également la réforme du bréviaire. S'il faut faire la part à une certaine révision du sanctoral (la liturgie des saints) qui avait pris de plus en plus de place par rapport au temporel (le cycle liturgique de l'année), sa réforme du bréviaire s'inspire également du souvenir qu'il avait d'un bréviaire devenu trop abondant pour un apostolat paroissial souvent très dense.

Ce soin de son clergé apparaît également dès le début de son pontificat. Pape, l'ancien patriarche de Venise est devenu évêque de Rome. Saint Pie X ne l'oublie pas et dès le 11 février 1904, il annonce une visite apostolique de la ville de Rome dont le questionnaire d'une cinquantaine de pages est un modèle de sagesse.

## Les réformes du Souverain Pontife

Mais saint Pie X ne s'est pas contenté de mesures pieuses ou liturgiques, fussent-elles éminemment profitables à la sanctification des âmes. Pape, saint Pie X est le chef d'une société constituée. Il ne l'oublie pas non plus, non plus qu'il n'oublie l'imbroglio canonique et le caractère vétuste de la Curie. Dès lors, sans tarder et répondant à des

1. Saint Ambroise, *De Sacr.*, lib. V, cap. IV, n. 25 ; cité par Mgr Baunard, *Histoire de saint Ambroise*, Librairie Ch. Poussielgue, 1899, p. 69.



vœux nombreux, saint Pie X lance le projet de refonte du Droit canonique le 19 mars 1904. Chantier immense, ce travail de Romain s'achèvera sous son successeur Benoît XV. Cette mesure est d'autant plus importante que le Droit de l'Église régit la vie de l'Église et illustre le pouvoir législatif de l'Église, société parfaite.

Pasteur suprême de l'Église, saint Pie X publia le 29 juin 1908, la constitution apostolique *Sapientia consilio* qui restructurait la Curie romaine, réorganisation qui n'avait pas été conduite depuis Paul III en 1542.

### Le bon pasteur

Bon pasteur et pas le moins du

monde mercenaire, saint Pie X sera

## La force de saint Pie X

« Parfois, elle paraissait un peu dure, cette réponse ! Avec quelle énergie le Pape nous ordonnait d'arracher les mauvaises herbes de cette partie du champ de l'Église qu'il avait confiée à nos soins ! On le regardait, on lisait dans ses yeux tristes et doux, lumineux, au fond, voilés d'une ombre : « Moi aussi, je souffre ; je souffre plus que vous, car de tous côtés je dois agir, je dois réprimer, je dois frapper, moi, le père, le Père de tous. Mais le devoir de ma charge est là, le devoir inéluctable ; le péril de l'Église me presse, péril du dehors, péril du dedans plus dangereux encore ; ai-je le droit de savoir même si je souffre ?... ».

Merry Del Val, *Pie X, impressions et souvenirs*,  
Saint-Augustin Saint-Maurice, 1951, p. 47.

aux prises avec de dangereux loups ravisisseurs des âmes.

À l'intérieur de l'Église, saint Pie X se heurtera notamment au modernisme contre lequel le saint pape luttera durant tout son pontificat tant il était convaincu de la nocivité de « ce rendez-vous des hérésies ». Documents sur documents se succéderont : le décret *Lamentabili* le 3 juillet 1907, l'encyclique *Pascendi dominici gregis* le 8 septembre 1907, et tant de dénonciations claires et précises sur le modernisme philosophique, théologique, historique, exégétique, liturgique et même littéraire.

Mais pasteur d'âmes, homme d'expérience, saint Pie X n'est pas homme à se contenter d'éclairer les intelligences. Il passe à l'action et à des mesures concrètes qui coûteront à son cœur de père : mises à l'index, dépositions, condamnations, excommunications des modernistes des plus obstinés et dangereux, serment anti-moderniste imposé à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1910 aux clercs majeurs, aux professeurs d'université, aux professeurs de séminaires, mise en place d'une surveillance attentive des publications, etc. Par cette lucidité transparente jointe à une fermeté toute apostolique, saint Pie X retardera de cinquante ans le triomphe du modernisme.

A l'extérieur de l'Église, saint Pie X devra lutter contre le sécularisme et le laïcisme triomphants un peu partout dans les nations autre-



fois catholiques. Dénonçant vigoureusement la séparation de l'Église et de l'État en France le 11 février 1906 par l'encyclique *Vehementer*, il préférera une Église pauvre mais libre face à un État viscéralement

anticlérical et à une partie de l'épiscopat et de l'intelligentsia française prête à trouver quelques accommodements.

Ces tempêtes ne l'empêchent pas de veiller à la formation intel-

lectuelle des clercs, puisqu'il prend des mesures en faveur d'une exégèse sûre, appuyée sur une connaissance approfondie des disciplines auxiliaires de l'histoire (archéologie, épigraphie, paléographie) et des

# L'Institut Universitaire Saint-Pie X



## C'est :

- Un enseignement supérieur catholique
- Une formation de l'esprit irremplaçable
- L'acquisition d'une culture générale
- Trois filières littéraires au niveau licence

- **Histoire** (dominante histoire de l'art ou géographie) : **diplôme d'État**
- **Humanités (diplôme d'État)**
  - parcours Lettres classiques
  - parcours Lettres, culture et Patrimoine
- **Philosophie (diplôme d'établissement)**

### ○ Histoire

À une époque où l'on parle sans cesse de « mémoire », l'Institut a choisi de privilégier l'histoire, maîtresse de rigueur et de vérité.

Par la connaissance du passé, sous tous ses aspects, il s'agit de retrouver la vérité historique, faire découvrir aux étudiants non seulement les tendances essentielles de l'histoire, de l'Antiquité à nos jours, mais aussi leur donner le goût de connaître des faits méconnus, des traditions oubliées, des conflits qui éclairent notre époque.

### ○ Humanités

Faire des lettres, c'est se confronter à la richesse des littératures, entrer dans le monde de la culture ; c'est avoir l'esprit curieux, ne pas hésiter à plonger dans le patrimoine de notre civilisation, au contact des maîtres et des chefs d'œuvre du passé. À ce prix, les études de lettres apportent une grande capacité d'analyse, de réflexion, une méthode de pensée claire et un discours synthétique.

### ○ Philosophie

Maturité, rigueur, méthode, la philosophie est exigeante. Elle est particulièrement formatrice lorsqu'elle est fondée, comme à l'Institut Saint-Pie X, sur la pensée réaliste d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin.

La finalité des deux premières années est de donner aux étudiants les éléments fondamentaux de philosophie à la lumière desquels ils pourront discuter de questions plus pointues abordées en dernière année.

- **Une Formation des Maîtres** (4 h hebd. sur 2 ans)
  - des enseignements théoriques sur la pédagogie et l'éducation chrétienne
  - un cours de psychologie thomiste

21, rue du Cherche-Midi / 75006

Paris / 01 42 22 00 26 /

[iuspdx@free.fr](mailto:iuspdx@free.fr) / [www.iuspdx.fr](http://www.iuspdx.fr)

## Enseignements des cours d'Histoire

**Histoire Ancienne** : histoire grecque, histoire romaine, égyptologie.

**Histoire Médiévale** : l'Antiquité tardive, les débuts du Moyen Âge, l'Europe carolingienne, L'Europe de l'an Mil au XIV<sup>e</sup> siècle, etc.

**Histoire Moderne** : Naissance de l'Occident moderne ; Institutions européennes et despotisme éclairé ; Histoire des mondes hispaniques, etc.

**Histoire Contemporaine** : La Révolution française ; l'Empire ; l'Europe du XIX<sup>e</sup> s., confrontations et relations internationales aux (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> s.), etc.

**Histoire Sociétale** : l'empire ottoman

**Histoire des Idées politiques** : de Platon à la Révolution ; de 1789 à nos jours.

**Histoire thématique** : les controverses médiévales : notion de personne et théologie de l'Incarnation ; la notion d'amour et d'amitié de Platon à l'*agapé* et sa transposition dans la charité.

**Autres cours** : anglais, latin, anthropologie, archéologie paléographie, informatique (préparation au C2i), etc.

## Enseignements des cours d'Humanités

### PARCOURS LETTRES CLASSIQUES :

Ce parcours dispense des enseignements de langue et littérature française, grecque et latine auxquels s'ajoutent des cours d'histoire culturelle (histoire des idées politiques, histoire antique, thématiques de la modernité), d'anglais, d'informatique, etc.

langues anciennes.

L'art sacré n'est pas en peine puisque ce pasteur muni d'une singulière force d'âme était doté d'une sensibilité d'artiste. Outre la réforme du chant sacré (voir l'article

de M. l'abbé Billecocq dans ce présent numéro), les musées du Vatican lui doivent la superbe pinacothèque qui fait toujours le ravissement des amateurs d'art pictural.

En définitive, rarement, la barque

de Pierre aura été manœuvrée par un pilote à la main aussi ferme, au regard aussi clairvoyant, aux intentions aussi droites, au cœur aussi ardent. Saint Pie X mérite bien le titre de saint Pie le Grand. ❄

- o des enseignements pratiques
- o des stages en établissement scolaire

#### → Une Initiation juridique (3 h hebdomadaires sur 3 ans)

- o une introduction aux principales disciplines juridiques
- o un enseignement de philosophie du droit

#### → Un cadre catholique

- o une chapelle avec la messe quotidienne (facultative)
- o une vision chrétienne des disciplines
- o des étudiants catholiques
- o des professeurs non imbus de marxisme, de structuralisme ou de progressisme

#### → Un corps professoral de qualité

- o des professeurs d'expérience, hautement qualifiés et diplômés
- o des professeurs proches de leurs étudiants
- o des prêtres au sein du corps professoral

#### → Une exigence de travail

- o des cours de méthodologie
- o un contrôle régulier des connaissances à raison de 30% de la moyenne
- o des devoirs sur table réguliers et des examens semestriels

#### → Un suivi personnalisé

- o deux entretiens annuels avec le recteur
- o une disponibilité privilégiée du corps professoral
- o des effectifs limités

#### → Une atmosphère conviviale

- o un environnement unique pour se forger des amitiés solides
- o une saine mixité
- o la possibilité de préparer ses repas sur place
- o des sorties culturelles ou distrayantes

#### → Au cœur de Paris et du quartier latin

- o accès à de nombreuses bibliothèques universitaires et municipales
- o des expositions culturelles fréquentes et de multiples musées
- o la proximité de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et de sa vie paroissiale
- o des colloques et des conférences nombreuses sur des thèmes variés

#### → Une préparation à son avenir professionnel

- o six présentations annuelles par des professionnels, anciens étudiants de l'IUSPX, sur les débouchés des études littéraires
- o six travaux pratiques annuels en vue de l'insertion professionnelle (rédaction d'un CV, passage d'un entretien, etc.)
- o des stages professionnels proposés à chaque étudiant

#### → De très nombreux débouchés professionnels au terme d'une licence

- o accès aux concours de la fonction publique (catégorie A)
- o accès aux concours des écoles de commerce pour entrer directement en deuxième année (métiers de la gestion, du marketing, du commerce, des finances, des ressources humaines)
- o accès aux masters professionnels (urbanisme, métiers de la communication, métiers de l'éducation), etc.

#### PARCOURS LETTRES, CULTURE ET PATRIMOINE :

Se rapprochant du volume horaire et des disciplines des écoles préparatoires, ce parcours d'excellence contient des enseignements de philosophie et d'histoire de l'art ou de géographie qui s'ajoutent aux matières du parcours lettres classiques.

#### Enseignements des cours de Philosophie

La formation en philosophie dispense un triple enseignement :

- les disciplines essentielles de la philosophie : Philosophie de la nature, Logique, Psychologie, Politique, Ethique, Métaphysique ;
- une histoire de la philosophie à travers ses grands auteurs et ses principales périodes (antique, médiévale, moderne, contemporaine, histoire des idées politiques) ;
- des disciplines annexes : philosophie du droit, esthétique, théologie, méthodologie, anglais, latin, informatique, etc.

#### Comment s'inscrire ?

Pour les licences d'Humanités et d'Histoire, s'inscrire sur <http://www.admission-postbac.fr/>

Pour la filière de philosophie, contacter directement l'Institut ou retirer un dossier d'inscription sur <http://iuspx.fr/situation-et-inscriptions/>

#### Frais de scolarité :

- Licence normale : 2800 €
- Double licence : 4100 €
- Licence Humanités, parcours Lettres, culture et patrimoine : 3400 €
- Formation des maîtres :
- Licence et Formation des Maîtres : 3400 €
- Formation des Maîtres seule : 750 €
- Initiation juridique : 750 €

#### Une ouverture à l'international

- partenariats avec des universités étrangères
- projets en cours d'échanges de professeurs et d'étudiants

## Mgr Ducaud-Bourget, trente ans après...\*

— Michel Fromentoux —

Monseigneur prit alors la décision de louer des salles, tant que les lieux de culte de Paris resteraient hermétiquement fermés à la vraie messe catholique.

Dieu devenu SDF, il fallut donc, chaque dimanche, trouver une salle et y transporter, en une randonnée épique, les objets du culte. Ainsi, de la rue de la Cossonnerie à la rue Las Cases, et à la rue de Rennes, les fidèles durent s'entasser tant bien que mal, jusqu'à ce que fût trouvée la salle Wagram. Dans cette salle semblait surtout conçue pour des matchs de catch ou pour des bals techno, malgré d'innombrables piliers et des plafonds bas, la puissance de la liturgie de saint Pie V pouvait se déployer et toucher même les plus indifférents. On put installer, dans un local vacant, une chapelle permanente, la chapelle Sainte-Germaine de Wagram, où purent disposer d'une sacristie les prêtres dévoués qui avaient tout quitté pour suivre Monseigneur : l'abbé Vincent Serralda, Pied-Noir au visage semblant venir tout droit de l'Ancien Testament, l'abbé Juan, l'abbé de Fommervault, le chanoine Roux, l'abbé Emmanuelli... ces grandes ombres que nous n'oublierons jamais...

Une communauté pouvait véritablement surgir, mais l'archevêque de Paris, le cardinal Marty, ne cessait de dénoncer la désobéissance de Monseigneur, affublé de tous les péchés du monde. Ce qui eut pour effet d'attirer toujours plus de fidèles à la salle Wagram. Puis, un dimanche de printemps, Mgr Marcel Lefebvre vint y célébrer les confirmations. Dès lors, la salle Wagram fut promue par les médias comme le haut-lieu du traditionalisme. On publia des entretiens avec Mgr Du-

caud-Bourget, on filma les cérémonies pour la télévision. Tout cela amena un imposant surcroît de fidèles, et il devenait évident que cette salle ne pouvait plus les contenir.

La recherche d'une église devenait urgente. Mgr Ducaud-Bourget multipliait depuis déjà plusieurs mois les démarches tant auprès de l'archevêché que des pouvoirs civils, auxquels appartenait en droit les édifices religieux : tous ses correspondants esquivèrent leurs responsabilités. Alors, n'y tenant plus, il envisagea de prendre une église. L'action devait être accomplie méticuleusement, avec l'aide de suffisamment de personnes pour qu'il y eût moyen de tenir, de s'implanter durablement dans une église pour ainsi frapper l'opinion... et obliger la hiérarchie et les pouvoirs civils à chercher une solution ! Il importait d'abord de bien choisir le moment et le lieu. Début 1977, Paris était en pleine préparation des élections municipales, ce qui paralysait les hommes politiques. Quant au lieu, il se trouvait que l'abbé Serralda avait exercé son ministère quelque temps à Saint-Nicolas du Chardonnet et qu'il se souvenait de la configuration du site (devenu récemment sous-paroisse de Saint-Séverin), qui présentait en outre l'avantage de se trouver à quelques pas de la Mutualité. Donc on convoquerait un dimanche les fidèles à la messe dans cette salle que, pour ne pas éveiller les soupçons, l'on louerait effectivement. Et quand les fidèles arriveraient, il suffirait de les détourner à gauche, dans l'église à prendre... Dans la foulée, le clergé entrerait solennellement.

### Dimanche 27 février 1977

Et l'affaire fut accomplie comme une opération de Camelots du roi avec un brio extraordinaire, préparée dans le plus grand secret par les seuls Mgr Du-

caud-Bourget, les abbés Louis Coache et Vincent Serralda. La suite se déroula comme dans un rêve. Les "occupants" se gardèrent bien de troubler la poignée de paroissiens qui finissaient de se languir à la messe de l'abbé Bellego, curé du lieu. Mais quand ils se virent encerclés par plus de mille inconnus d'un autre style, combien comprirent-ils qu'ils vivaient une heure historique ?

Qui n'a pas vu l'entrée dans Saint-Nicolas du clergé revêtu de ses habits sacerdotaux le dimanche 27 février 1977, ne saura jamais ce que peut être ici-bas un avant-goût de la félicité éternelle. En ce bel édifice du V<sup>e</sup> arrondissement – où se garde le souvenir de tant de martyrs de la Révolution, dont le propre curé du temps, l'abbé Gros – Dieu visitait la terre, et l'âme de la Fille aînée de l'Église ressuscitait ! Les murs d'une église retrouvaient la splendeur surnaturelle à laquelle ils étaient destinés depuis des siècles !

Les jours suivants, l'on se dépêcha de démonter l'espèce de podium sur lequel le clergé évincé avait érigé sa table à repasser pour y dire la messe. Le Saint-Sacrement se révéla vite comme la meilleure "force de dissuasion" contre les éventuels perturbateurs qui, de mois en mois, d'année en année, ne parvinrent pas à arrêter l'action divine. Mgr Ducaud-Bourget, quant à lui, vécut encore sept années, et, tandis qu'il devenait la cible de ceux qui s'obstinaient à dénoncer la prise de Saint-Nicolas comme une opération politique (!), il restait toujours égal à lui-même car sa vertu de force était ancrée dans une foi à renverser les montagnes. Il fallait alors le rencontrer, fumant sa pipe, remettant avec humour chaque événement, chaque cuistre, chaque agresseur à sa juste place. Et cela, avec quelle sensibilité chez ce poète couronné par l'Académie française ! « Je suis tué, mort de dégoût, par la sottise et par l'ordure<sup>1</sup> » écrivait-il. Prédicateur aimant malgré tout faire rire ses fidèles, il disait aussi : « Une prière qui s'éclaire / d'un sourire s'envole mieux /

\* Suite de l'article paru en page 15 du précédent numéro.

1. François Ducaud-Bourget : IV<sup>e</sup> Livre posthume : *Il faut savoir passer comme les roses passent et ne conserver que son cœur*. Ed Imbert-Nicolas, Niort, 1980

vers le Ciel où chantent ses frères, / joyeux en Dieu. / Soyons comme eux ». Nous l'imaginons volontiers, aujourd'hui, comme il le prévoyait lui-même, « rire avec les séraphins » et « faire des niches aux saints »<sup>2</sup> ! Car la grande leçon de ce prêtre qui a changé le cours de l'Histoire de la France chrétienne est que la sainteté

n'est pas triste, qu'elle se dit et se vit avec les mots de tous les jours, en accomplissant tout simplement son devoir, sans bigoterie, sans faire des manières et sans jouer les « gens sérieux ».

Prions pour que son exemple continue longtemps d'alimenter notre foi. Prions aussi pour ses intrépides successeurs

jusqu'à M. l'abbé Patrick de La Rocque. Et rendons grâce à Dieu de pouvoir prier dans notre magnifique église pour, comme nous aimons le chanter, « gagner la vie éternelle » ! ❄

2. François Ducaud-Bourget : III<sup>e</sup> Livre posthume : *Orée*. Éd. de Chiré, 1978



## Consécration de la FSSPX au Christ Roi

Le dimanche 26 octobre 2014, en la fête du Christ Roi, la Fraternité Saint-Pie X, représentée par ses trois évêques, ses deux assistants généraux et tous ses supérieurs majeurs, s'est consacrée au Christ Roi. Voici le texte de cette consécration :



Ô Jésus, Seigneur et Maître de toutes choses, nous nous prosternons à vos pieds pour vous adorer et vous reconnaître pour notre Chef et notre Roi. À vous toutes les nations sont soumises, car vous êtes seul le vrai Roi, la vraie Paix et la vraie Lumière. Nous n'adorons que vous seul, vous

êtes notre Soutien, notre Espérance et notre Salut, ô grand Dieu du ciel et de la terre.

Nous consacrons donc à votre Cœur de Roi notre Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, chacun de ses membres et toutes ses œuvres. Prenez cette Fraternité, qu'elle soit tout à

vous. Embrasez les cœurs de tous ses membres des flammes de votre charité, et consommez-les dans votre amour. Nous vous confions aussi toutes nos peines et nos besoins. Disposez de chacun de nous selon votre bon plaisir, nous remettons tout entre vos mains. Nous n'attendons de secours que de vous. Ô Christ Roi, nous vous rendons tout honneur et toute gloire. Nous voulons vous honorer jusqu'à notre dernier soupir, en travaillant inlassablement à votre règne, pour que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Soyez vraiment, au milieu de notre Fraternité qui est vôtre, le Prince de la paix ; écrasez de votre sceptre le démon de la révolte et de la division ; faites resplendir en ses ministres l'amour du sacerdoce catholique dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire ; que par leur ministère ils affermissent votre trône royal et rendent hommage à votre Loi sainte, en laquelle s'unissent la justice et la miséricorde.

Et que par vous la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, fidèle à sa vocation, soutenue dans son action par la puissance de la prière, par la concorde dans la charité, par une ferme et indéfectible vigilance, exalte dans le monde le triomphe et le règne de votre nom : Christ Roi, Prince de la paix et Maître des nations.

Ainsi soit-il !

**Voici le commentaire qu'en fait Mgr Fellay, Supérieur Général de la FSSPX, dans l'entretien qu'il a**

**donné à La Porte Latine :**

« [Cette consécration] me rappelle que Mgr Lefebvre a une phrase extrêmement éclairante sur le combat, sur les problèmes actuels dans l'Église, et il les lie au Christ Roi. Il dit : « C'est parce que les prélats, nos prélats, les chefs de l'Église, n'ont plus le souci, la préoccupation du royaume, du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ que les choses vont mal », et il va même jusqu'à dire que nous ne pouvons pas les suivre, et c'est vrai, c'est un langage qui n'est plus compris aujourd'hui, plus du tout compris. C'est je crois l'un des plus grands malheurs, c'est une espèce de remise à la

théorie, de la royauté de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont on ne veut plus l'application pratique... Eventuellement, pour les individus... mais pour la société, de reconnaître que les sociétés, les pays, les nations, appartiennent à Notre-Seigneur, tout simplement, aujourd'hui c'est considéré comme une idée de martien, même dans l'Église.

C'est une tragédie profonde parce que c'est le même Seigneur des Nations qui est notre Sauveur, c'est le même qui est à la tête de toutes les nations et la tête de l'Église, qui est le Sauveur, le seul par qui on peut être sauvé. Enlever une par-

tie – cette partie dans laquelle se déroule la vie humaine, c'est-à-dire ce monde, on a une âme et un corps – c'est très grave, c'est en fait ce qu'ont voulu les ennemis de l'Église, c'est ravir ce sceptre de Notre Seigneur. Ce combat, il est abandonné, nous l'avons toujours compris à la suite de Mgr comme quelque chose de très, très grave, et nous sommes bien sûr persuadés que nous avons raison. Donc, renouveler cette consécration, demandée par Pie XI, c'est une valeur très importante ; c'est une protestation vers le Ciel en disant : beaucoup vous ont tourné le dos, nous pas ! On veut être avec vous. » ❄️

## RETOUR de la messe de minuit

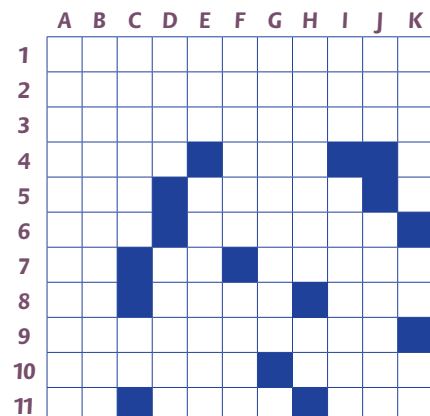
Les paroissiens désireux d'assister à la messe de minuit ne le peuvent que s'ils sont accompagnés chez eux après cette messe. Qu'ils veuillent bien s'inscrire sur le parvis le dimanche 21 décembre à la sortie des messes. Pour cela, il faut des fidèles qui offrent cette générosité de les accompagner. Qu'ils veuillent bien s'inscrire eux aussi, et qu'ils en soient remerciés. Après la messe de minuit, que ceux qui ont demandé et ceux qui s'offrent pour accompagner, veuillent bien se présenter en salle des catéchismes.

CARNET PAROISSIAL	
<i>Ont été régénérés de l'eau du baptême</i>	
RAIMBAULT Charles	2 novembre
FERREIRA Claudia	8 novembre
FERREIRA Paul	8 novembre
POZZER Adelaïs	15 novembre
PILON Philippe	23 novembre
<i>Ont contracté mariage devant l'Église</i>	
Thibault ESSERTEL avec	
Mathilde TRITSCHER	8 novembre
<i>Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique</i>	
Georgette DOUVILLEZ née GOURY, 90 ans	13 novembre



**MOTS CROISÉS - Problème N° 12-14**

par Cecilia DEM



6) On y prépare une réserve d'élite. – On les couronnera le mois prochain. 7) Pas elle? – On le prend avant de chanter – Plus élégant que « flanquer » un procès. 8) Manque le milieu pour y dormir – Le clergé moderniste aime qu'on le dise à tout... sans le dire! – La nôtre ne serait pas glacière. 9) Ses filatures ne cliquent plus au bord de la Deûle. 10) On devrait dire de le faire à quiconque est esseulé un soir de Noël. – Refusas l'évidence. 11) Trait d'union – Dut se mesurer à Achille. – Ne s'exhiberait sans doute pas à la Gay Pride.

thiques que dans la nature H) Singeons – Nouveau, toujours plein d'espoir. I) Bien à lui – Publique ou secrète, reste politique J) Pour le téléspectateur c'est davantage un confort technique qu'un « plus » culturel – ...du côté du Nordeste. K) C'est ainsi qu'on préfère trop souvent l'arbre! – On s'y ruine en restant propriétaire de sa maison de famille – Initiales de notre paroisse en quelque sorte.

**DÉFINITIONS**

**HORIZONTALEMENT**

1) Un saint Jean l'est. 2) Jeu de lumière. 3) Travaille pour les travailleurs. 4) Proche de Barcelone – Fabriquerait de jeunes aigris. 5) Abréviation pour un état très difficile à vivre – Même à l'endroit, Mau-passant ne le dépeint pas plus rassurant.

**VERTICALEMENT**

A) Plus d'une frimousse l'est au matin de Noël. B) ...ou papillonnant? C) Exciper pour convaincre – Décoration peu connue (abréviation). D) Adresse pour Internet – On l'appellait le « vagabond de Dieu ». E) Base d'un certain nombre de cocktails – L'Enfant que nous nous préparons à accueillir le parlait. F) Guide de Rois – Vague G) En peluche sous le sapin, sont aussi sympa-

**SOLUTIONS du N° 11 - 14**

**HORIZONTALEMENT:**

1. INVESTITURE. 2. MALCHANCEUX. 3. PUA - QUANTA. 4. OFNI (Info) - RU - DI. 5. SR (Salomon Reinach) - LODÈVE. 6. TAM - OMIS - SI. 7. EGO - SABLE. 8. UEL (Lue) - CLUSES. 9. RUES - HEP - UT. 10. SS - DÉISME. 11. ENFLE - IKAT.

**VERTICALEMENT:**

A. IMPOSTEURS. B. NAUFRAGEUSE. C. VLAN - MÔLE. D. EC (Ce) - SDF. E. SHQ (QHS) - LOS - ÉL. F. TAURUMACHIE. G. INAUDIBLE. H. TCN (Toucan) - ESLUPMI (impulse). I. UET (Tue) - ÈS - EK J. RUADES - EU. K. EX - INSTIT.

# Un mythe fondateur : le citoyen

— Abbé Philippe Bourrat —

Le citoyen dont il est question dans le dernier ouvrage de Jean de Viguerie est né des penseurs des Lumières et de la Révolution de 1789.

Création intellectuelle de Montesquieu, Rousseau ou Mably, il demeure une réalisation concrète de l'Assemblée des électeurs de Paris. Formée initialement pour désigner les représentants des États-Généraux, elle subsiste pour donner une force d'action, même après la constitution de l'Assemblée nationale qu'elle avait vocati- on à remplir de députés.

Ce citoyen sera armé. Les événements qui entourent le 14 juillet 1789 lui donneront l'occasion d'user de cette prérogative. Cela lui permettra d'éliminer les ennemis de la Déclaration qui instaurera très vite ses droits, puis de la République qu'il va engendrer. Investi du pouvoir de tuer, le citoyen purgera régulièrement la nation de ceux qui la remettront en cause. Le citoyen concourt à la formation de la loi et obéit à la volonté générale. « L'homme a des droits, le citoyen obéit. Le total fait "l'être nouveau". Cet être est mythique. » (p. 37) Mais il défend chèrement l'existence qu'on lui prête.

Jean de Viguerie s'est attelé dans son dernier livre à tracer les origines et les avatars de cet être mythique mais finalement bien incarné, tout au long des 225 années écoulées. Après la genèse, intervient le développement puis comme la reproduction. Or, la génération d'un être nouveau a besoin d'une structure où il pourra subsister et se renouveler, se réengendrer. L'Éducation nationale sera cette matrice. De La Chalotais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à Vincent Peillon, au XXI<sup>e</sup> siècle, l'école est la gardienne et l'antichambre de la République. C'est là que les enfants apprennent l'égalité, chère aux penseurs des Lumières et la morale citoyenne qui en découle.

Sous la III<sup>e</sup> République, Ferry et Buis-

son contribueront à renforcer les fondations de cette école républicaine et à endoctriner le citoyen dans son nouvel évangile qui, pour reprendre la formule de Condorcet, cherche la « régénération totale de l'espèce humaine » et qui, selon celle de V. Peillon, aboutit à « une nouvelle naissance, une transsubstantiation qui s'opère dans l'école et par l'école ». L'antichristianisme congénital de l'idée de citoyenneté révolutionnaire s'exprimera dans le même temps par des lois antichrétiennes inspirées par les loges maçonniques, qui parrainent, depuis sa naissance, le « bon citoyen ».

Ce bon citoyen est aussi nécessairement *patriote*. Il paiera le prix fort de son allégeance inconditionnelle à la République : les millions de morts des guerres successives qui sont exigés sous couvert d'un *patriotisme* inventé par la Révolution, comme J. de Viguerie l'a déjà démontré dans un ouvrage antérieur (*Les deux patries*, DMM, 2004). L'ennemi, qu'il soit la monarchie catholique ou les empires d'Europe centrale, doit être vaincu. Avec le temps, ce « patriotisme » prendra une dimension planétaire et cette évolution s'accompagnera du désarmement du citoyen. Les guerres coloniales et l'expansion du communisme ont élargi aux hommes du monde entier les prérogatives du citoyen. Celles-ci changent, non ses dogmes.



Il a toujours besoin d'ennemis pour justifier ses combats et c'est toujours l'école qui se charge de son réengendrement. Mais la neutralisation des ennemis a pris des formes plus subtiles. L'évangélisation en faveur de la citoyenneté mondialiste ne passe pas seulement par les programmes scolaires mais aussi par les médias et désormais par Internet et Facebook. On assiste à une manipulation et une uniformisation inédites de la citoyenneté que permet la technologie. J. de Viguerie n'envisage pas ce dernier aspect mais cela ne contredit pas sa démonstration.

*L'histoire du citoyen* contient une analyse souvent percutante de l'un des concepts révolutionnaires les plus efficaces, puisque toutes les forces politiques et morales, y compris les hommes d'Église qui ont exigé le Ralliement à la République, à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont fini par l'adopter. Surprenante illusion dans le jugement de Léon XIII, s'étonne l'historien, lorsqu'il impose aux Français l'acceptation de la République, tout en invitant les catholiques français à l'union dans le combat contre la mauvaise législation qui peut découler d'un pouvoir néanmoins légitime. Dans son encyclique *Au milieu des sollicitudes* (1892), le pape Léon XIII distingue en effet les pouvoirs constitués de la législation qui en découle. Les premiers sont à respecter, dès lors qu'ils sont légitimes, la seconde peut être combattue si elle s'oppose à la religion et à Dieu. J. de Viguerie critique cette demande de respect et d'acceptation d'une forme politique qui s'est dressée originellement contre l'Église, puisque « la République, c'est la Révolution, et la Révolution, c'est avant tout l'antichristianisme. Or, cela aussi semble oublié de tous, aussi bien du pape Léon XIII et du cardinal Lavignerie que de leurs contradicteurs. » (p. 184)

Ce citoyen mythique désigne une entité coupée du réel que chaque génération se doit néanmoins de reproduire pour faire survivre la Révolution, laquelle n'est rien d'autre que la révolte institutionnalisée de l'homme contre Dieu et contre l'ordre naturel qu'il a créé. Jamais sans doute historien n'avait eu le courage d'en faire la démonstration du point de vue historique. C'est l'un des grands mérites de cet ouvrage.

*Histoire du citoyen*, Jean de Viguerie,  
Via Romana 2014 - 300 pages - 19 €

## ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

### Samedi 6 décembre

- + vente de charité de la conf. St-Vincent de Paul en salle des catéchismes
- + 7h00 : reposition du T.S.S. Fête de St Nicolas
- + 13h00 : catéchisme pour adultes
- + 16h00 : messe des catéchismes
- + 17h45 : 2<sup>es</sup> Vêpres de St Nicolas
- + 18h30 : messe solennelle

### Dimanche 7 décembre

- + vente de charité de la conf. St-Vincent de Paul en salle des catéchismes
- + vente de cartes de Noël des sœurs de la FSSPX
- + sur le parvis, vente de gâteaux au profit de l'école St Bernard de Bailly
- + 15h30 : baptême de Leyna Pernaño-Héroux
- + 17h00 : 2<sup>es</sup> Vêpres du 2<sup>e</sup> dim. de l'Avent + mémoire Imm. Conception

### Lundi 8 décembre

- + 17h45 : 2<sup>es</sup> Vêpres Immaculée Conception à quatre chapiers
- + 18h30 : messe solennelle
- + 19h45 : procession au flambeaux, accompagnée par une fanfare, s'achevant par le renouvellement de la consécration de la paroisse au Cœur Immaculé de Marie

### Mardi 9 décembre

- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 10 décembre

- + 18h30 : messe chantée des étudiants
- + 20h30 : en salle des catéchismes, conférence de M. l'abbé de La Rocque aux « jeunes pros » : « les fondamentaux de l'amour ».

### Jeudi 11 décembre

- + à partir de 18h30 : récollection des anciens retraitants
- + 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Vendredi 12 décembre

- + de 18h00 à 20h00, consultations patrim. grat. en salle des catéchismes
- + 19h15 : chapelet des hommes

### Samedi 13 décembre

- + 13h00 : catéchisme pour adultes
- + 14h30 : chapelet pour la vie organisé par SOS Tout-Petits devant la cathédrale (statue Charlemagne)
- + 14h30 : remise des prix du catéchisme et goûter
- + 17h45 : 1<sup>res</sup> Vêpres du 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent



Monsieur l'abbé P. de La Rocque et le clergé de l'église

St-Nicolas-du-Chardonnet souhaite à tous les fidèles

une sainte fête de Noël

ainsi qu'une année 2015 riche en grâces et en bénédictions divines.

« Ben an, mal an, Dieu soit céans ».

### Dimanche 14 décembre

- + Quête et prédication pour l'Institut Universitaire Saint-Pie X
- + Vente des Éditions Charlemagne ainsi que Magellys (blason, écussons, cartes postales, livres).

### Lundi 15 décembre

- + A partir de la messe de 18h30 réunion du Tiers Ordre de la FSSPX
- + réunion Civitas (salle St Germain)

### Mardi 16 décembre

- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 17 décembre

- + 18h30 : messe chantée des étudiants suivie à 20h00 d'une conférence sur « La lecture symb. dans l'art médiéval - Le Moyen Age et la passion de l'enseignement et du Salut »

### Jeudi 18 décembre

- + 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

### Vendredi 19 décembre

- + de 18h00 à 20h00, consultations juridiques grat. en salle des catéchismes.

### Samedi 20 décembre

- + 11h30 : baptême de Julia Galbert Lombard
- + 13h00 : catéchisme pour adultes
- + 17h45 : 1<sup>res</sup> Vêpres du 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent

### Dimanche 21 décembre

- + Vente de fruits sur le parvis
- + en salle des catéchismes vente d'objets de piété anciens au profit de l'association Religieux souvenirs

### Mardi 23 décembre

- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 24 décembre

- + confessions toute la journée
- + pas de messe à 18h30
- + 17h45 : 1<sup>res</sup> Vêpres de Noël
- + 20h15 : Matines de Noël
- + 22h45 : Veillée de Noël
- + 24h00 : messe solennelle de Minuit

### Jeudi 25 décembre

- + 16h00 : concert d'orgue
- + 17h00 : Vêpres à quatre chapiers et salut du TSS

### Jeudi 25 et samedi 27 déc.

- + pas de cours de catéchisme pour adultes

### Mardi 30 décembre

- + 20h00 : cours de doctrine approfondie

### Mercredi 31 décembre

- + pas de messe chantée des étudiants
- + 17h45 : 1<sup>res</sup> Vêpres de l'octave de Noël
- + 18h30 : messe chantée et *Te Deum*

### Jeudi 1<sup>er</sup> janvier et samedi 3

- + pas de cours de catéchisme pour adultes

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros  De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).